

Extrait du registre des décisions

Bureau du 26 octobre 2017

Objet : RS - Modification du tableau des effectifs

- date de convocation le 20 octobre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt-six octobre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 36

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton
Cognin	Jean-Pierre Beguin
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Jean-Luc Berthalay à Pierre Hemar - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Sylvie Vuillermet à Luc Berthoud

- conseillers excusés : 12

François Blanc - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Bernard Januel - Sylvie Koska - Marie Perrier - Dominique Pommat - Florence Vallin-Balas

Bureau du 26 octobre 2017

délibération n° 186-17

objet **RS - Modification du tableau des effectifs**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, indique qu'il convient d'ajuster le tableau des effectifs consécutivement à des mouvements de personnel et des réussites à concours.

Vu l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la modification du tableau des effectifs,

Vu la délibération n° 263-17 C du Conseil communautaire du 13 juillet 2017,

Vu l'avis du comité technique du 3 octobre 2017,

Vu le budget 2017, chapitre 012,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : procède à la modification du tableau des effectifs, comme indiqué ci-dessous :

Grades ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont Temps non complet
Directeur général des services		1	
Directeur général adjoint		1	
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Administrateur hors classe	A	2	
Administrateur		2	
Directeur		6	
Attaché principal		11	
Attaché		38	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	5	
Rédacteur principal de 2ème classe		13	
rédacteur		12	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	15	
Adjoint administratif principal de 2ème classe		27	
Adjoint administratif		18	

Grades ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont Temps non complet
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur en chef hors classe	A	1	
Ingénieur en chef		4	
Ingénieur principal		23	
Ingénieur		17	
Technicien principal de 1ère classe	B	18	1 TNC 50%
Technicien principal de 2ème classe		21	
Technicien		13	
Agent de maîtrise principal	C	19	
Agent de maîtrise		22	
Adjoint technique principal de 1ère classe		68	
Adjoint technique principal de 2ème classe		48	
Adjoint technique		66	
FILIERE MEDICO SOCIALE			
Technicien paramédical classe supérieure	B	1	
FILIERE SPORTIVE			
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe	B	2	
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe		7	
Educateur des activités physiques et sportives		9	
Opérateur des activités physiques et sportives principal	C	1	
FILIERE CULTURELLE			
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	
Total		492	

Article 2 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 186-17

Objet de l'acte : RS - Modification du tableau des effectifs

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la
F.P.T. 1 - Créations et transformations d'emplois

Date de l'acte : 26 octobre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171026-lmc1H20233H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20233H1

Date de transmission en Préfecture : 03 novembre 2017

Date de réception en Préfecture : 03 novembre 2017